

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

Délibération n°2023-03-023 du PETR Uzège Pont du Gard

Séance du 14 décembre 2023

MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
18	18	17

DATE DE LA CONVOCATION 29/11/2023 ----- DATE D'AFFICHAGE 21/12/2023 ----- SECRETAIRE DE SEANCE Alexandra MORAND ----- OBJET Avis concernant le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vers- Pont-du-Gard
--

Syndicat Mixte du PETR de l'Uzège Pont du Gard

L'an deux mille vingt-trois,
Quatorze décembre à dix-huit heures trente

Le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni au siège social du PETR Uzège-Pont du Gard sous la présidence de M. Philippe MARCHESI, en qualité de Président du Syndicat Mixte.

Présents : MM. Thierry ASTIER, Christian CHABALIER, Muriel DHERBECOURT, Pascal GISBERT, Didier GODEFROY, Denis JUVIN, Michel LAFONT, Martine LAGUERIE, Philippe MARCHESI, Alexandra MORAND, Jean-Marie MOULIN, Numa NOEL, Christian PETIT, Frédéric SALLE-LAGARDE, Dominique SERRE, Elizabeth VIOLA.

Présents sans voix délibérative compte tenu de la présence du titulaire : MM. Xavier GAYTE, Laurence TRAPIER.

Absent ayant donné procuration : M. Didier VIGNOLLES à M. Thierry ASTIER.

Absents excusés : MM. Muriel BONNEAU, Jacques CAUNAN, Bernard POISSONNIER.

VU le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.132-7, L.132-9 et L.153-16 ;

VU la délibération n°2019-04-025 du Conseil syndical du PETR Uzège-Pont du Gard du 19 décembre 2019 relative à l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ;

VU la délibération du Conseil municipal de Vers-Pont-du-Gard du 28 septembre 2023 relative à l'arrêt du projet de révision de Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;

